GEOGRAPHIE MASSACREE EN CHARENTE

Jeudi 6 juin, Bercy communiquait aux élus et aux journalistes ses projets de géographie revisitée pour la Charente.
Le lendemain, la Direction daignait en informer les agent-es. Malgré nos demandes incessantes, malgré l'interpellation du Directeur le 14 février, rien n'avait filtré. Ordre du Ministre, disait-il.
Aucune explication de cette carte brute. Aucun calendrier. Aucune information sur les services concernés.

Mardi 11 juin, les représentant·e·s du personnel ont unanimement boycotté le CHSCT (voir déclaration commune page 4). Impossible pour nous de siéger dans cette instance, dans laquelle risques psycho-sociaux et conditions de travail devaient être évoqués, alors même qu'on venait d'assister à une nouvelle manifestation de mépris des agent-es, inédite de par son ampleur.

Agacé de voir que nous refusions d'écouter ses justifications sur le déroulé de ces derniers jours, le Directeur a refusé d'apporter des éléments. A noter au passage que dans certains départements, des Directeurs ont présenté le projet à l'ensemble des agent-es ! En Charente, la communication, c'est par mail, ou mieux encore, sur Ulysse.

La vérité

C'est marqué dans la note de la DG, on n'invente rien :

" Le réseau resserré des structures de la DGFiP se répartirait sur 6 communes "
Angoulême, Soyaux, Cognac, Ruffec, Confolens et Barbezieux

2 SIP au lieu de 5
(création d'antennes à Confolens et Barbezieux, et une antenne "provisoire" à Ruffec)

2 SIE au lieu de 4 (suppression de Ruffec et Barbezieux)

Maintien du SPF-E et du PTGC à Soyaux, avec création d'une antenne pérenne pour le PTGC à Cognac.

15 trésoreries = 4 services de gestion comptable à Angoulême, Cognac, Confolens et Ruffec.
Toutes les trésoreries rurales disparaissent

Maintien de la trésorerie hospitalière à Soyaux

9 conseillers des collectivités locales

Transfert du pôle de contrôle des revenus patrimoniaux à Cognac
à compter de septembre 2020.

La carte communiquée par Bercy, clarifiée :

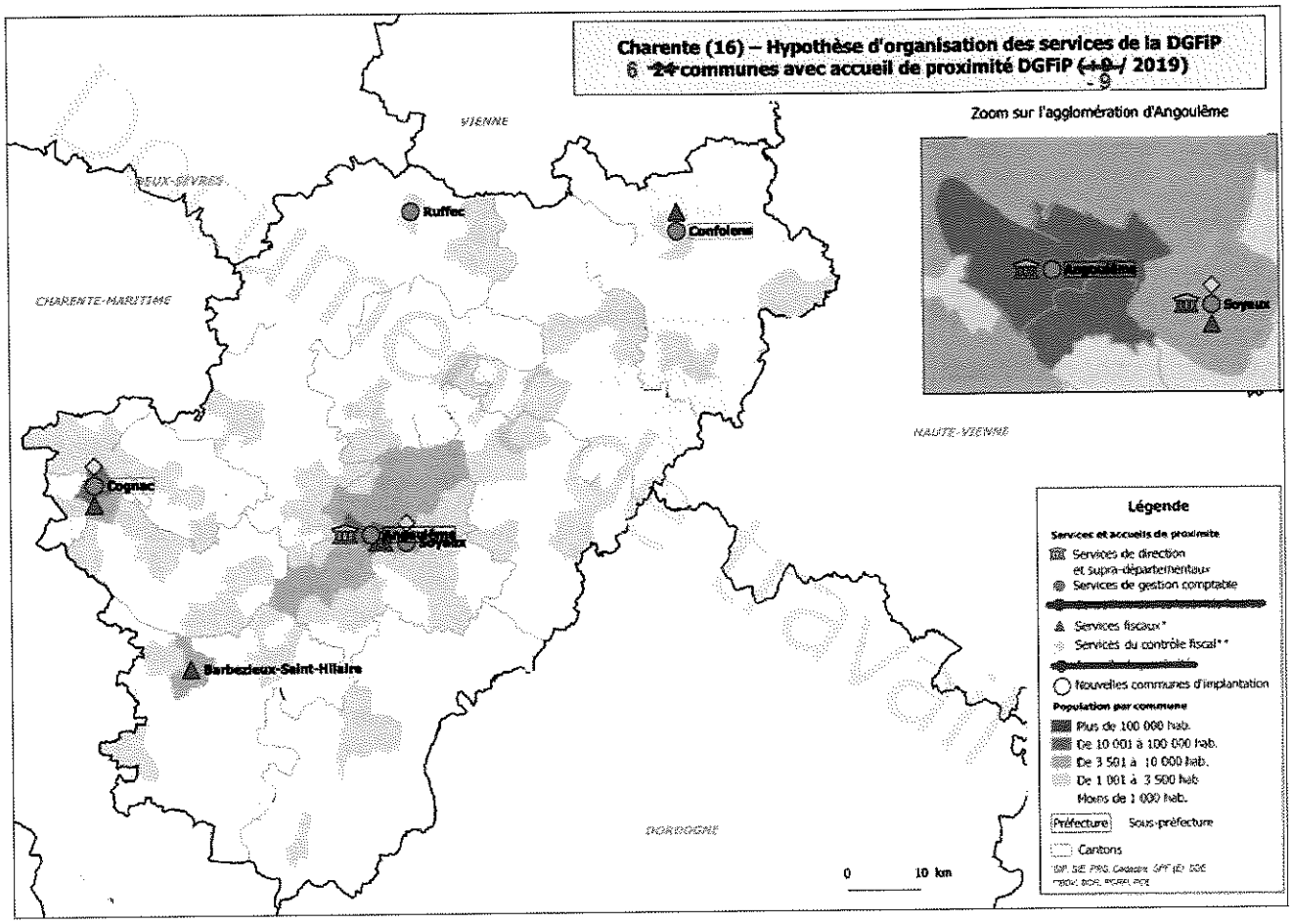

Ca en jette beaucoup moins que la carte officielle :

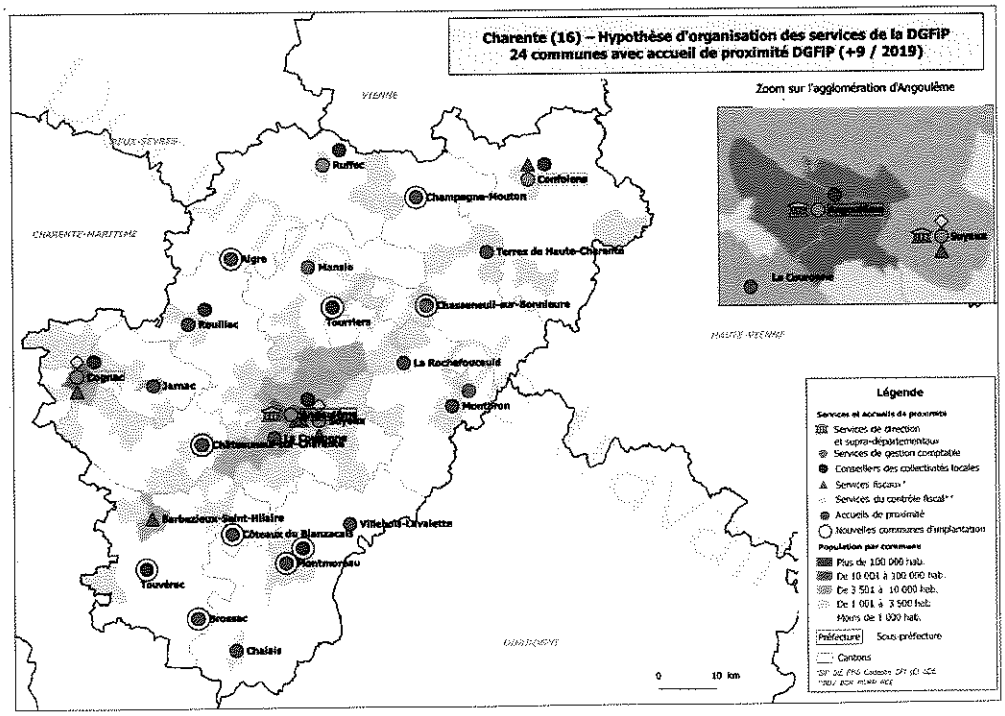

Ces projets sont mensongers !

La communication gouvernementale mettant en avant l'augmentation du nombre d' "accueils de proximité" confond sciemment les services actuels de la DGFIP et une présence au mieux ponctuelle dans des MSAP/MFS (Maisons des Services Au Public / Maisons France Service).

Au final, pour les usager-es, c'est bel et bien un recul dans l'accès au service public.

Alors que faire ?

Chacune et chacun d'entre nous se doit de le faire savoir dans son entourage, auprès de ses concitoyen-nes, à ses élus !

La phase de concertation doit durer jusqu'en octobre.

A NOUS DE PROVOQUER LE SURSAUT DES ELU-ES ET DES CITOYENN-NES

La communication bien huilée de Bercy ne supporte pas la contradiction. Pourtant les faits sont avérés et nos interlocuteurs reconnaissent le bien-fondé de notre argumentaire. Car nous nous préoccupons avant tout du service public, et du public que nous accueillons quotidiennement.

L'intersyndicale va poursuivre son travail d'interpellation des élus locaux et sa communication dans la presse.

Continuons aussi à nous battre collectivement

Puisque la communication se borne à balancer brutalement les informations, allons les chercher !

Le Directeur a annoncé qu'il ferait une tournée des services concernés (donc de tous les services, en somme).

Accueillez-le dignement, mais avec colère. Il nous doit des réponses !

L'intersyndicale vous écoute pour construire toutes et tous ensemble les actions de demain.

C'EST MAINTENANT QU'ON SAUVE LA DGFIP !

cgt.ddfip16@dgfip.finances.gouv.fr
fo.ddfip16@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques.ddfip16@dgfip.finances.gouv.fr

DECLARATION COMMUNE
CHSCT du 11 juin 2019

Nous ne siègerons pas aujourd'hui.

La communication de la "géographie revisitée" du jeudi 6 juin est inacceptable.

Il s'agit d'un manque de respect des instances, et surtout des agent-es.

Les collègues, déjà épuisés par la charge de travail en constante augmentation, du fait des suppressions d'emplois et des restructurations incessantes de ces dernières années, et par l'attente de ces annonces, sont sous le choc.

Les annonces sont brutales. La communication de cette carte brute, sans explications, ne rassure personne. Certains chefs de service doivent assumer, à votre place, la tâche d'annoncer aux agent-es la fermeture ou le transfert de leur service.

Doit-on vous rappeler que nous vous avons, depuis janvier, demandé communication de ce projet à de multiples reprises, sans succès ? Le refus de communication qui a été opposé aux agent-es est encore plus difficile à entendre que ces informations ont été communiquées en primeur à l'extérieur, auprès des élus locaux et de la presse, jeudi 6 juin. La plupart de nos collègues ont ainsi découvert ce projet dans la presse matinale le vendredi 7 juin.

Les mouvements de mutation sont clôturés depuis quelques jours. Les agent-es se trouvent donc piégés, dans l'impossibilité d'anticiper ou de considérer ces changements. Cela est déloyal vis-à-vis des agent-es, qui eux donnent le meilleur d'eux-même chaque jour.

Les agent-es sont méprisés.

Nous ne pouvons que nous interroger sur la sincérité des plans d'actions mis en place en matière de prévention des risques psycho-sociaux.

Nous ne pouvons que nous interroger sur la réelle prise en compte de la souffrance au travail, qui croît de jour en jour. Ceci alors que le syndrome d'épuisement professionnel ("burn-out") est maintenant reconnu comme une maladie professionnelle à part entière.

Les agent-es exigent maintenant des réponses concrêtes et de qualité à leurs questionnements sur l'avenir de leurs missions et sur leurs conditions de travail, en interne, avant toute communication externe.

A titre d'information, le CHSCT a été reconvoqué pour le vendredi 14 juin... jour de l'assemblée générale de l'un de nos syndicat, date que la Direction connaît depuis des mois.
Vous avez dit dialogue social ?!